



BPJEPS Educateur sportif Pêche de Loisir

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Animateur pêche tout public en Fédération Départementale de pêche, AAPMA...
- Moniteur guide de pêche indépendant

Pré-requis, Conditions d'accès ⁽¹⁾

- Être majeur
- Attestation de 50m nage libre
- Formation aux premiers secours
- Complétude du dossier de candidature et entretien sur le projet professionnel
- Admission si réussite aux Tests et Exigences préalables (tests techniques, oral, écrit)

EXAMEN, MODALITES D'ÉVALUATION

- **Diplôme de niveau 4 (niveau Bac)**
- **Epreuve A** (au centre de formation) : un dossier explicatif de de son projet d'animation (conception, mise en œuvre, réalisation). Oral de 20 minutes + entretien
- **Epreuve B** (sur le terrain): Un dossier de présentation des cycles d'apprentissage mineurs et adultes. Conduite d'une séance d'encadrement d'un groupe de mineurs
- **Epreuve C** (au centre de formation): Mise en situation professionnelle (conduire une séance avec public spécifique) + Entretien + Réaliser deux démonstrations techniques commentées
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- Les épreuves sont préparées en examens blancs et mise en situation pratiques et théoriques
- **N°RNCP : 28573 - Certif info : 20663**

POURSUITES D'ÉTUDES

- UC Complémentaire de Direction
- UC Complémentaire pêche de loisir en milieu maritime
- Tout autre BPJEPS

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾

- 100% des candidats ont obtenu leur examen à la dernière session
- À 6 mois après sortie de formation : 90% d'insertion professionnelle dont 75% en création de structure d'animation et de guidage pêche

TARIFS ⁽¹⁾

- **Formation Continue** : 6596 € pour 10 mois, Tous publics, (demandeurs d'emploi, salariés...), possibilité d'aide au financement via un OPCO, Pôle emploi, la Région Occitanie, l'AGEFIPH, le compte CPF...
- **Apprentissage** : financement via l'OPCO du maître d'apprentissage, tarif selon le barème France Compétences
- Tarif adapté à la durée de formation (équivalences), **devis sur simple demande**

Nous consulter pour étudier la possibilité de prise en charge financière selon votre situation.

ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Accessibilité à la formation: nous consulter pour étudier avec notre référente handicap les aménagements selon le handicap. Vous pouvez la joindre au 05 65 47 00 60 ou par mail : delphine.gayraud@mfr.asso.fr

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

31 DURÉE*

- Session de 1198 h entre Janvier et octobre
- 687 heures en centre de formation
- 511 heures en entreprise

*Possibilité d'un parcours individuel de formation en fonction des vos diplômes et de votre expérience professionnelle

RHYTHME D'ALTERNANCE

- 3 semaines à la MFR / 1 semaine en entreprise, sauf été : 9 semaines en entreprise

STATUTS

- **Formation continue** tous publics, prise en charge possible des coûts pédagogiques pour demandeurs emploi, salariés... (nous consulter pour étudier chaque situation)
- **Apprentissage** jusqu'à 30 ans et plus si TH (Prise en charge par les OPCO des frais pédagogiques et d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- **Contrat de professionnalisation**
- **Autres** (ex : compte CPF, plan de formation, financement perso...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Fédération de Pêche
- Guide de pêche indépendant

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE CANDIDAT EN ENTREPRISE

- Partage de la connaissance du milieu avec le public
- Connaissance des différents publics
- Création d'un cycle d'animation adapté
- Encadrement et gestion autonome de séances d'animation

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

(1) Détails et mise à jour sur notre site internet
www.mfrdenaucelle.fr

sur
10 Mois

Formation
adultes

Formation
continue ou
apprentissage

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

La formation se compose de 4 Unités Capitalisables à valider :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (Communiquer dans la vie professionnelle – Prendre en compte les publics dans leur environnement...)

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation)

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir » (Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage).

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention « pêche de loisir » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou un cycle d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir » (Conduire une séance sur les techniques de pêche – réglementation de la pêche – conditions de sécurité).

Les +

AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS

- Organisme agréé par la DRJSCS n°9381309

SUIVI INDIVIDUALISE

- Petits groupes d'adultes (12 à 16 stagiaires par session)
- Accompagnement au plus près du projet professionnel de chaque stagiaire

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Lien permanent avec le monde du travail via l'alternance
- Équipe pédagogique composée de formateurs professionnels, d'intervenants spécialisés, ... et en partenariat avec diverses structures pro.

SITE DE FORMATION

MFR de NAUCELLE – CFA
7 rue de Villelongue 12800 NAUCELLE
TEL 05 63 47 00 60
Mail : mfr.naucelle@mfr.asso.fr
Siret 788 185 528 000 23

Vos interlocuteurs : tel 05 65 47 83 71

Jean-Michel BAUGUIL, Responsable Pédagogique : Jean-michel.bauguil@mfr.asso.fr

Régine PLASSE Administration formation continue et apprentissage : regine.plasse@mfr.asso.fr